

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation  
de la Commande Publique**

---

RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE  
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018

---

**AUTORITE CONTRACTANTE : GOUVERNORAT DE LA  
REGION DU CENTRE**

N° Réf : 107/18/CO/ARCOP/2020

**GROUPEMENT SYNEX - CMC**



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

[csynex@yahoo.fr](mailto:csynex@yahoo.fr) /[dossyov@yahoo.fr](mailto:dossyov@yahoo.fr) /[secretariat@synexconsulting.bj](mailto:secretariat@synexconsulting.bj)

**SOMMAIRE**

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS .....	10
	<b>3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DE LA PRM PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....</b>	<b>10</b>
	<b>3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....</b>	<b>11</b>
	3.2.1. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante .....</i>	<i>11</i>
	3.2.2. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission.....</i>	<i>11</i>
	3.2.3. <i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	<i>12</i>
	<b>3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES .....</b>	<b>13</b>
	3.3.1. <i>Echantillonnage.....</i>	<i>13</i>
	3.3.2. <i>Phase de préparation du marché.....</i>	<i>14</i>
	a- <i>Contrôles préliminaires d'ordre général .....</i>	<i>14</i>
	b- <i>Préparation du marché .....</i>	<i>14</i>
	3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	<i>14</i>
	a- <i>Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu .....</i>	<i>14</i>
	b- <i>Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu .....</i>	<i>14</i>
	c- <i>Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu .....</i>	<i>14</i>
	d- <i>Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....</i>	<i>14</i>
	e- <i>Dossier d'appel à concurrence.....</i>	<i>15</i>
	f- <i>Présentation des offres.....</i>	<i>15</i>
	g- <i>Réception des offres .....</i>	<i>15</i>
	h- <i>Ouvertures des offres.....</i>	<i>15</i>
	i- <i>Evaluation des offres et attribution .....</i>	<i>15</i>
	j- <i>Approbation des travaux de la CAM .....</i>	<i>15</i>
	k- <i>Signature et approbation du Contrat de marché.....</i>	<i>15</i>
	3.3.4. <i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	<i>16</i>
	a- <i>Réception et règlement du marché .....</i>	<i>16</i>
	b- <i>Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu .....</i>	<i>16</i>
	3.3.5. <i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	<i>16</i>
	<b>3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES .....</b>	<b>17</b>
	<b>3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE .....</b>	<b>17</b>
IV.	ANNEXES.....	18

**SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AC** : Autorité Contractante

**AOOA** : Appel d'Offres Ouvert Accéléré

**AOO** : Appel d'Offres Ouvert

**AOR** : Appel d'Offres Restreint

**ARCOP** : Autorité de Régulation de la Commande Publique

**CAM** : Commission d'Attribution des Marchés

**CC** : Consultation de Consultant

**CCAG** : Cahier des Clauses Administratives Générales

**CCAP** : Cahier des Clauses Administratives Particulières

**CCTP** : Cahier des Clauses Techniques Particulières

**DAC** : Dossier d'Appel à Concurrence

**DAO** : Dossier d'Appel d'Offres

**DC** : Demande de Cotation

**DCF** : Demande de Cotation Formelle

**DCNF** : Demande de Cotation Non Formelle

**DG-CMEF** : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

**DMP** : Direction des Marchés Publics

**DPA** : Demande de Proposition Allégée

**DPro** : Demande de Proposition

**DPx** : Demande de Prix

**DR-CMEF** : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

**ED** : Entente Directe

**EDS** : Entente Directe Spécifique

**ISA** : International Standard Audit

**MI** : Manifestation d'Intérêt

**N/A** : Non Applicable

**ORD** : Organe de Règlement des Différends

**PI** : Prestation Intellectuelle

**PPM** : Plan de Passation des Marchés Publics

**PRM** : Personne Responsable des Marchés

**TDR** : Termes de Référence

**TTC** : Toutes Taxes Comprises

**LETTRE INTRODUCTIVE**

---

## I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 du **Gouvernorat de la Région du Centre** a été marquée par la passation de dix-huit (**17**) **marchés publics** pour un montant global de **FCFA 21 480 029** selon la liste des marchés publics communiquée par l'autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **4 marchés publics d'une valeur globale de FCFA 10 241 915**, soit un taux de représentativité de **vingt-quatre (24%)** en termes de volume des marchés et **48%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
<b>Total des marchés</b>	<b>17</b>	<b>21 480 029</b>	<b>4</b>	<b>10 241 915</b>	<b>24</b>	<b>48</b>

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés du Gouverneur qui nous a mis en relation avec le Secrétaire Administratif et Financier (SAF) **qui a en charge les fonctions de la Personne Responsable des Marchés (PRM)** au sein de l'autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la Personne Responsable des Marchés (PRM) et de la structure en charge du contrôle à priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et des délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de vous présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

**LETTRE D'OPINION**

---

## II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

**Monsieur le  
Gouverneur de la Région du Centre**

A

**Monsieur le  
Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la  
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2018.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

### Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<b><u>Commentaires</u></b>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a pas reçu l'état d'exécution budgétaire ni l'extrait du budget de l'AC au budget de l'Etat. Cependant, les marchés inscrits dans le PPM correspondent à ceux qui ont été passés. Le PPM ne prend pas tous les marchés en compte car la structure reçoit d'autres budgets dédiés aux événements spécifiques. Ces marchés ne figurent ni au budget ni au PPM.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 41% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé 100% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (DC, CC, ED, EDS). (cf. détail au point 3.2.3)</i>

	<b>Commentaires</b>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation de la PRM (1)	« <b>08 irrégularités</b> par rapport au code des marchés».
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« <b>26 cas de non-conformité</b> (R1 à R126) par rapport au code des marchés publics ».
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	La mission n'a relevé aucune anomalie sur 9 possibles, soit un taux de conformité satisfaisant.
Sur le respect des délais	Le contrôle sur les délais n'a pas fait l'objet d'observations particulières. (cf. point 3.3.5).

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

**SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS**

---

### **III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS**

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la Personne Responsable des Marchés (PRM) revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

#### **3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DE LA PRM PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE**

---

##### **3.1.1. Mise en place de la PRM**

*R1 à R4*

##### **Observation**

Au regard des documents reçus, le SAF qui assure la fonction de la PRM du Gouvernorat a été nommé en Conseil des Ministres. En effet, nous avons constaté que l'exigence de mise en place d'une personne spécifique responsable des marchés n'est pas satisfaite au niveau régional. Aussi, dans l'arrêté portant organisation du gouvernorat, il ne ressort aucunement que le SAF a en charge la gestion des marchés et la passation des marchés.

##### **Recommandation**

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- prendre un acte qui précise l'étendu des taches de la Personne Responsable des Marchés (PRM) et qui nomme une personne responsable des marchés de façon formelle (actualiser l'arrêté portant organisation du Gouvernorat).

##### **3.1.2. Organisation de la PRM**

*R5 à R10*

##### **Observations**

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (article 9 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID et l'arrêté 2017\_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents), la mission a relevé les anomalies ci-après :
  - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
  - Absence d'un système d'archivage physique et électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles du Gouvernorat de la Région Centre tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.

- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue). La mission n'a pas noté la tenue d'un fichier de marchés par l'autorité contractante.
- ✓ Sur l'élaboration et/ou la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017\_393). La mission n'a obtenu ni les états d'exécution mensuels consolidés du PPM, ni les preuves de leur transmission.

### **Recommandations**

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandées par les textes en vigueur ;
- identifier un lieu de rangement (une salle d'archive) pour sécuriser les documents relatifs aux marchés ;
- la tenue régulière de réunions des organes de la structure et l'élaboration de PVs à cet effet pendant la période sous revue.
- La tenue des fichiers de marchés pour le suivi constant de la passation et de l'exécution des marchés ;
- L'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM de la structure.

## **3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE**

---

### **3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante**

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à notre appréciation notamment l'état d'exécution du PPM, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

### **3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission**

#### **Observations**

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 41%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

#### **Pièces d'ordre général**

- Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM ;

### **Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché**

- Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de Clauses pour les ED sans mise en concurrence (*cf. marchés 1,2*) ;
- Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED (*cf. marchés 1;2*) ;
- Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement (*cf. marchés 1; 2,3*) ;
- Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle (*cf. marché N° 3*) ;
- Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres) (*cf. marchés 1,2*)
- Lettres de demande de réception adressée par le titulaire à l'AC (*cf. marchés 2,3*) ;
- Attestations de service fait ou bordereaux de livraison (*cf. marchés 2, 3, 4*) ;
- Décharges des lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants) (*cf. marchés 2 ; 3*) ;
- Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants (*cf. marchés 1,2*).

### **Recommandations**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à la centralisation des dossiers de marchés auprès de la PRM, à leurs classements puis à leurs archivages conformément à la réglementation en vigueur.

#### **3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue**

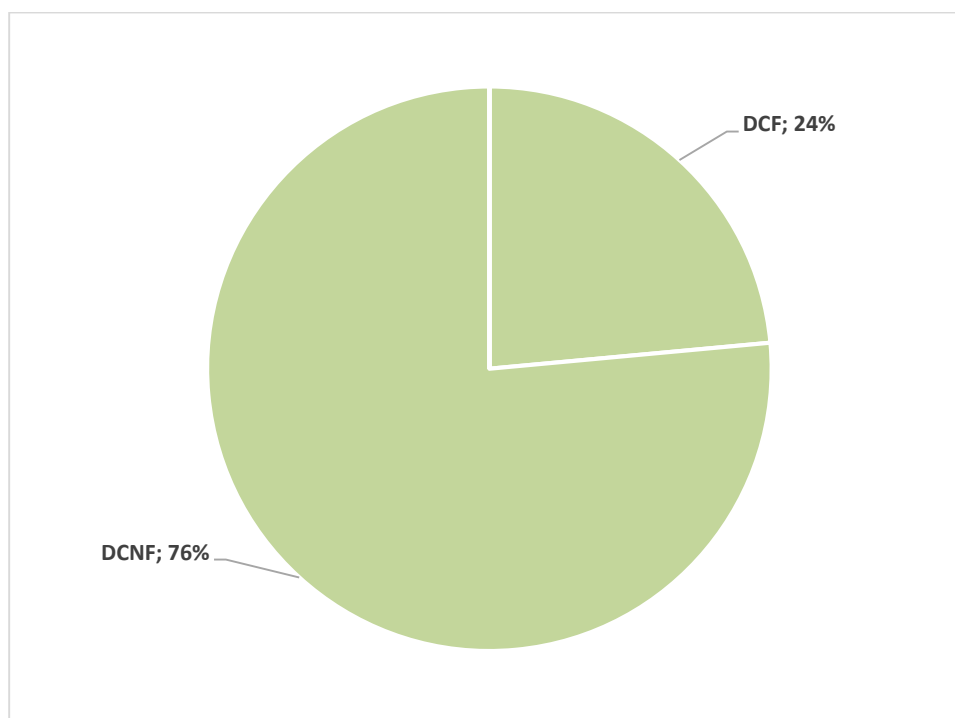
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

#### **Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure**

<b>Procédures</b>	<b>Nombre</b>	<b>% Nombre</b>
Demandes de cotations formelles	4	24%
Demandes de cotations non formelles	13	76%
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>100%</b>

**Source : Nos travaux.**

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2018, l'autorité contractante a passé 24% de ses marchés suivant la procédure de demande de cotation formelle (DCF) et 76% par la procédure de demande de cotation non formelle (DCNF). Rappelons que les procédures de droit commun ont fait l'objet de 0 % [0% (DPRO-MI)] des marchés au titre de la période sous revue.

### 3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

#### 3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
DCNF	2	1 498 750
DCF	2	8 743 165
<b>Total sélectionné</b>	<b>4</b>	<b>10 241 915</b>
Total communiqué	17	21 480 029
%	24	48

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **quatre (04) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 10 241 915**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés est présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

### **3.3.2. Phase de préparation du marché**

#### ***a- Contrôles préliminaires d'ordre général***

**R1 à R8**

#### **Observations**

La mission a relevé :

- les besoins ne sont pas formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017\_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM.
- non publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori (art 50 du décret 2017\_049).

#### **Recommandations**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

#### ***b- Préparation du marché***

**R9 à R11**

Les diligences effectuées sur les documents d'ordre général et relatives à la programmation des marchés exécutés notamment le PPM et les dossiers de marchés n'ont pas révélé d'anomalie.

### **3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation**

#### ***a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu***

**R12 à R16**

Non applicable

#### ***b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu***

**R17 à R21**

Non applicable

#### ***c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu***

**R22 à R23**

Non applicable

#### ***d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu***

**R24 à R33**

### **Observations d'ordre général**

La mission a relevé :

- L'absence de décharge des lettres d'invitations à la demande de cotations formelle (DCF). Il n'existe donc aucune preuve que les soumissionnaires ont reçu la demande à la même date ni que le même délai leur a été accordé pour déposer leurs cotations, ce qui est contraire au principe de la demande de cotation formelle (article 72 du décret 2017\_049) ;
- L'absence de notification des résultats aux soumissionnaires pour les procédures allégées, cela est contraire au principe de la transparence (article 2 loi N°039-2016).

### **Recommandations**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Archiver les décharges des lettres d'invitations pouvant servir de preuves de la formalité ;
- Notifier à tous soumissionnaires les résultats lorsque ceux-ci ne font l'objet d'une publication dans un journal d'annonce légal, sur le site web ou dans la revue des marchés publics.

*e- Dossier d'appel à concurrence*

### ***R36 à R46***

#### **Observations**

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

*f- Présentation des offres*

### ***R49 à R53***

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

*g- Réception des offres*

### ***R54 à R56***

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

*h- Ouvertures des offres*

### ***R57 à R70***

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

*i- Evaluation des offres et attribution*

### ***R71 à R91***

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

*j- Approbation des travaux de la CAM*

### ***R92***

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

### **R93 à R100**

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

#### **3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché**

a- Réception et règlement du marché

### **R101 à R121**

#### **Observations d'ordre général**

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- le classement de facture définitive non timbré dans le dossier de paiement joint au marché
- l'absence d'enregistrement de contrat ;
- l'absence de date sur un bordereau de livraison.

#### **Recommandations**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- exiger que la facture définitive soit timbrée ou normalisée ;
- notifier le contrat au titulaire pour enregistrement ;
- dater tous les documents relatifs aux marchés pour plus de transparence.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

### **R122 à R125**

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

#### **3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue**

#### **Observation d'ordre spécifique**

La mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

#### **Recommandations**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

Aussi, recommandons-nous à l'AC de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

### 3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

---

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Fourniture	Acquisition de matériels péri-informatiques	3 500 000	Oui	Oui

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

Les matériaux péri-informatiques qui ont été sélectionnés pour la matérialité physique sont essentiellement des consommables informatiques qui ont déjà fait l'objet d'une entière consommation par l'autorité contractante au cours de l'exercice budgétaire 2018. Nous n'avons pas pu donc procéder à la prise de vue de ces consommables informatiques.

### 3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

---

L'autorité contractante n'a enregistré aucune plainte lors de l'exercice passé sous revue au regard des informations collectées.

#### **IV. ANNEXES**

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante\_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

**Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l’audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique**

## Listes des marchés communiqués

N°	Références du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Nom du titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
<b>DOSSIERS LANCES SELON LES PROCEDURES DU DECRET N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID PORTANT PROCEDURES DE PASSATION, D'EXECUTION ET DE REGLEMENT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC</b>								
1	CDR/03/01/04/00/2018/00003	Acquisition de matériel péri-informatique	DCF	T	BN	SEVEN	3 500 000	Marché exécuté
2	CDR/03/01/04/00/2018/00004	Entretien et la maintenance. Véhicules 4 roues	DCF	T	BN	GARAGE DE L'ESPOIR	2 500 000	Marché exécuté
3	CDR/03/01/04/00/2018/00005	Entretien et la maintenance. du matériel	DCNF	T	BN	MAINT CONSULTING	750 000	Marché exécuté
4	CDR/03/01/04/00/2018/00006	L'Entretien et le nettoyage des bâtiments administratifs	DCF	T	BN	EKANOF	5 243 165,000	Marché exécuté
5	CDR/03/01/04/00/2018/00007	Acquisition de fournitures informatiques	DCNF	PI	BN	SIEGE	995 000	Marché exécuté
6	CDR/03/01/04/00/2018/00008	Entretien et la maint. Véhicules 2 roues	DCNF	PI	BN	GRACE DIVINE	300 000	Marché exécuté
7	CDR/03/01/04/00/2018/00009	Entretien & maint bâtiment intér - extér	DCNF	PI	BN	BEN'S TECHNOLOGY	500 000	Marché exécuté
8	CDR/03/01/04/00/2018/00010	Acquisition de produits d'entretien	DCNF	SC	BN	BDCG	999 100,0	Marché exécuté

Groupement SYNEX - CMC

N°	Références du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Nom du titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
9	CDR/03/01/04/00/2018/00011	Acquisition de fournitures de bureau	DCNF	SC	BN	ATI	199 014,000	Marché exécuté
10	CDR/03/01/04/00/2018/00012	Fêtes – réceptions à caractère habituel	DCF	SC	BN	MMS	2 500 000	Marché exécuté
11	CDR/03/01/04/00/2018/00013	Autres actions diverses	DCNF	F	BN	MMS	150 000	Marché exécuté
12	CDR/03/01/04/00/2018/00014	Divers matériel et fournitures spécifiques	DCNF	F	BN	ESP	500 000	Marché exécuté
13	CDR/03/01/04/00/2018/00015	Acquisition de fournitures informatique	DCNF	F	BN	MMS	998 750,00	Marché exécuté
14	CDR/03/01/04/00/2018/00016	Acquisition de divers imprimés	DCNF	F	BN	ESP	495 000	Marché exécuté
15	CDR/03/01/04/00/2018/00017	Autres actions diverses	DCNF	F	BN	MMS	150 000	Marché exécuté
16	CDR/03/01/04/00/2018/00003	Acquisition de matériel péri-informatique	DCF	F	BN	SEVEN	3 500 000	Marché exécuté
17	CDR/03/01/04/00/2018/00004	Entretien et la maint. Véhicules 4 roues	DCF	F	BN	GARAGE DE L'ESPOIR	2 500 000	Marché exécuté

**Liste des marchés sélectionnés**

N°	Immatriculation du marche	Objet du marché	Mode de passation	Financement	Nom du titulaire	Montant (FCFA)	Etat d'exécution du marché
1	CDR/03/01/04/00/2018/00003	Acquisition de matériel péri-informatique	DCF	<b>BN</b>	SEVEN	3 500 000	Marché exécuté
2	CDR/03/01/04/00/2018/00006	L'Entretien et le nettoyage des bâtiments administratifs	DCF	<b>BN</b>	EKANOF	5 243 165,000	Marché exécuté
3	CDR/03/01/04/00/2018/00009	Entretien & maint bâtiment intérieur et extérieur	DCNF	<b>BN</b>	BEN'S TECHONOLOGY	500 000	Marché exécuté
4	CDR/03/01/04/00/2018/00015	Acquisition de fournitures informatique	DCNF	<b>BN</b>	MMS	998 750,00	Marché exécuté

**Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées \_  
Tableau d'incomplétude**

N°	Pièces attendues par marché					Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
	N° dans l'échantillon=====>	3	6	9	15			
<b>Pièces d'ordre général</b>								
1	Budgets approuvés et rapport d'exécution budgétaire <u>exécutés conformément à la loi</u> et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA					0	0	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu					0	0	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales					0	0	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures					0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercé sous revue					1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés au titre de la gestion sous revue					0	0	0%
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori					0	0	0%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM					0	1	100%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget					1	1	0%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>					<b>2</b>	<b>3</b>	<b>33%</b>
<b>Pièces spécifiques à chaque marché</b>								
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	0	0	NA	NA	0	2	100%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	N/A	0	0	0	2	100%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	3	2	1	1	7	7	0%
19	<b>Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis</b>	0	0	0	0	0	4	100%
20	PV d'ouverture des offres	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché					Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
	N° dans l'échantillon=>	3	6	9	15			
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA) arrete 2017-392	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse de la CAM	N/A	N/A	1	1	2	2	0%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
28	Preuve de la publication du PV d'attribution provisoire dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
30	Preuve de publication des résultats de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante au courrier de demande des motifs de rejets	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	1	1	4	4	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	0	0	4	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	1	4	4	0%
40	Ordres de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	0	3	4	25%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	NA	1	0	NA	1	2	50%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	0	0	0	0	4	100%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	N/A	1	1	3	3	0%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
46	Courrier déchargé de notification de la réception définitive à l'entrepreneur	0	N/A	0	0	0	3	100%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	0	1	1	1	3	4	25%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché					Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
	N° dans l'échantillon=====>	3	6	9	15			
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	1	4	4	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	1	4	4	0%
51	État de liquidation des pénalités de retard	0	0	0	0	0	4	100%
52	Caution de l'avance de démarrage	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
53	Caution de bonne exécution	N/A	0	0	0	0	0	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>35</b>	<b>61</b>	<b>43%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)</b>								
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	0	0	NA	NA	0	2	100%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	0	0	NA	NA	0	2	100%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DR-CMEF	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures</b>								
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
64	Plans de recollement	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
65	PV de réunion de chantier	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	1	1	1	1	4	4	0%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	1	1	1	1	4	4	0%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>0%</b>
	<b>TOTAL =====&gt;</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>45</b>	<b>76</b>	<b>41%</b>

**Annexe 3 : Fiches d'audit et les Vues photographiques pour la matérialité physique du marché**

*Les matériels péri-informatiques qui ont été sélectionnés pour la matérialité physique sont essentiellement des consommables informatiques qui ont déjà fait l'objet d'une entière consommation par l'autorité contractante au cours de l'exercice budgétaire 2018. Nous n'avons pas pu donc procéder à la prise de vue de ces consommables informatiques.*

**Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées**



# SYNEX-CMC

## LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : Gouvernorat du centre

Date :

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	Quechango Efrustel	Cabinet SYNEX-CMC	Architecte		
2	Conditonaly Sira-kha	Gouvernorat Centre	S A F	sirakha.c14@yahoo.fr	
3					
4					
5					
6					
7					